

# La Commune

ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2013 TRIMESTRE 1

LUNDI 18 MARS 2013 • 18 HEURES  
**MANIFESTATION**  
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU SÉNAT

Voir en page 3

NUMÉRO

**53**

## Que 2013 soit l'année de la réhabilitation !

**I**l y a deux ans, à l'occasion du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune, nous lançons une campagne de réhabilitation de la Commune et des communards, dans le but de rendre honneur et dignité aux révolutionnaires de 1871 exécutés sommairement, condamnés à des peines de prison et de déportation cruelles et infamantes ou aux souffrances de l'exil par des tribunaux en trompe-l'œil.

Cette campagne a porté de premiers fruits et nous avons commencé à soulever la chape de plomb qui pesait sur les événements de la Commune depuis la loi « d'amnistie-amnésie » du 12 juillet 1880.

Nous avons obtenu que des plaques portant les noms des élus de la Commune soient apposées dans plusieurs mairies d'arrondissements de Paris, que des rues et squares, des équipements municipaux portent les noms de communardes et communards, que soient signalés des lieux où des centaines de fédérés ont été massacrés pendant la Semaine sanglante. Les inaugurations et cérémonies auxquelles elles ont donné lieu ont été l'occasion de présenter des débats et expositions qui ont

rassemblé plusieurs milliers de visiteurs et auditeurs. Des journaux, radios, télévisions et sites internet ont rendu compte de ces événements. Tout cela a contribué à faire mieux connaître l'histoire, l'œuvre et les idéaux toujours actuels de la Commune.

Pour autant, il reste encore beaucoup à faire. Toutes les mairies n'ont pas répondu à nos sollicitations. Au plan national, nous continuons à demander que l'histoire et l'œuvre de la Commune aient la place qui leur revient dans les programmes scolaires, que les noms des élus de la Commune soient mentionnés dans les ministères et administrations où ils ont œuvré de manière remarquable, que les événements de la Commune soient inscrits dans les commémorations officielles.

Il nous faut donc poursuivre l'effort. L'occasion nous en sera donnée le 18 mars prochain lors de la manifestation qui parcourra les rues des VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> arrondissements de Paris, de l'Assemblée nationale au Sénat, et réclamera avec détermination la réhabilitation de la Commune et des communards.

 **YVES LENOIR**

NOTRE COUVERTURE

**Les communards étaient tous des républicains  
et ont permis que nous soyons encore en République.**

Photo © Nadine Hengen



**LUNDI 18 MARS 2013 • 18 HEURES**

# **MANIFESTATION**

## **DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU SÉNAT**

### **POUR LA RÉHABILITATION**

### **DE LA COMMUNE**

### **ET DES COMMUNARDS**

---

---

**Comme chaque année, le 18 mars prochain, nous célébrerons le début de la Commune de 1871 par une manifestation dans Paris. Nous manifesterons des abords de l'Assemblée nationale à ceux du Sénat.**

---

---

Nous avons choisi ce parcours entre les deux assemblées du Parlement, dont la fonction, rappelons-le, est de voter les lois de la République, pour demander aux élus de la nation de répondre, dans les domaines qui les concernent, aux exigences formulées dans la pétition que nous avons initiée pour la réhabilitation de la Commune et des communards.

Plus de 10 000 citoyennes et citoyens ont signé ce texte qui propose notamment de :

- donner à la Commune de Paris, dans les programmes scolaires, une place à la mesure de son importance,
- inscrire la Commune dans les commémorations nationales,
- indiquer les noms des communards, dans les lieux, notamment les ministères, mairies et administrations, où ils ont exercé des responsabilités importantes.

La pétition demande que soient mises en œuvre les mesures démocratiques et sociales de la Commune d'une brûlante actualité aujourd'hui encore.

Pour leur soumettre ces exigences, nous avons demandé à être reçus par les présidents de la République, de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi que par le ministre de l'Éducation nationale. Nous avons été écoutés. Nous voulons être entendus. Au moment où ces lignes sont écrites, nous n'avons pas eu de réponse du président de l'Assemblée nationale.

Le 18 mars, nous crierons haut et fort nos demandes de réhabilitation de la Commune et des communards, à proximité de l'Assemblée nationale et du Sénat, pour que les élus de la nation les entendent et les fassent entrer dans la vie.

Nous vous attendons nombreux avec vos drapeaux rouges.

**EXIGEONS LA RÉHABILITATION DE LA COMMUNE ET DES COMMUNARDS !**

**VIVE LA COMMUNE !**

---

---

**Rendez-vous lundi 18 mars à 18 heures**

**face au n°233 du boulevard Saint Germain, Paris VII°, M° Assemblée nationale**

## Réhabilitation des communards

### Rencontre avec la présidence de la République

**L**e 14 novembre, nous avons été reçus par David Kessler, conseiller Culture et Communication au cabinet de François Hollande.

Nous avons rappelé le discours du président de la République prononcé à la mairie de Paris, lors de son investiture : « ... *l'esprit de 1871 qui a conduit à refuser la défaite et à s'ériger en Commune avant que la semaine sanglante ne vienne écraser cette aspiration...* ».

Nous lui avons fait part de notre souhait qu'une journée de commémoration de la Commune puisse avoir lieu le 28 mars, jour de sa proclamation. Cette journée pourrait permettre de soulever la chape de plomb qui pèse encore sur la Commune.

Nous demandons l'aide de la présidence de la République pour que la nation reconnaisse d'une façon significative la Commune de Paris qui pendant 72 jours a exercé ses pouvoirs au service du peuple : démocratie, émancipation des femmes, place des étrangers, droit des mal-logés, action contre la peine de mort. Trente-quatre ans avant la loi de 1905, les communards ont décrété la séparation de l'Église et de l'État, installant ainsi la laïcité dans notre pays. Aujourd'hui encore, en Europe, notre pays garde sa spécificité laïque.

Nous avons mentionné l'obtention, dans plusieurs mairies d'arrondissements, de plaques au nom des élus de la Commune, elles ont été apposées dans les galeries où figurent celles des maires. À la caserne Lobau, une plaque signale, depuis le 25 mai 2011, les milliers d'exécutions hâtives. À la mairie du X<sup>e</sup>, une plaque souligne le rôle des

femmes durant la Commune « pour la défense de la République et pour la justice sociale ».

Les démarches entreprises auprès des organismes et ministères pour la pose de plaques commémoratives ont du mal à aboutir. Un appui de la présidence permettrait sans doute de faire avancer ces dossiers.

Monsieur Kessler nous a accueilli courtoisement, il a pris note de nos demandes et a proposé l'appui de la présidence dans nos démarches. Il a montré son intérêt pour des manifestations culturelles comme l'interprétation de l'œuvre symphonique de Chostakovitch qui accompagnait le film *La Nouvelle Babylone*.

Nous allons lui adresser un courrier lui rappelant notre entrevue et lui demandant ce que sera la suite concrète de nos échanges.

**FRANÇOISE BAZIRE, CLAUDINE REY  
ET JEAN-LOUIS ROBERT**



## COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN AVEC LE SÉNAT LE 14 DÉCEMBRE 2012

**N**ous avons été reçus, fort aimablement, par M. Bertrand Pellé, de la direction des événements du Sénat.

Nous avons présenté nos demandes et projets : des plaques rappelant la présence de la Cour martiale au Sénat et l'administration du Musée du Luxembourg par la Commune, une statue dans le jardin, l'amélioration du texte concernant la Commune sur le site du Sénat, la réalisation d'une grande exposition tant artistique que pédagogique. M. Pellé nous a indiqué qu'il ne pouvait pas répondre à toutes nos demandes concernant des réalisations permanentes (plaques, statues...), ce qui concerne une autre direction vers laquelle il nous a renvoyés.

À propos des grandes expositions sur les grilles du jardin du Luxembourg, il nous indique que le Sénat ne fait que prêter les grilles, ne donne aucune subvention, mais choisit les exposants. Ces expositions doivent être de très haute qualité technique et sont donc d'un coût extrêmement élevé... Il nous adresse également à la directrice de la Bibliothèque du Sénat pour voir les fonds disponibles.

Il reste la solution d'une exposition dans les modules de l'Orangerie, moins grand public, mais tout de même très fréquentée. Pour chaque module, compter un coût de location-assurances de près de 3000 euros. Il est parfaitement possible de louer deux modules. Là encore, il faut présenter un dossier qui est examiné pour chaque année en janvier. Il nous encourage donc à postuler très rapidement.

## DEMANDE D'APPOSITION D'UNE PLAQUE DES ÉLUS DE LA COMMUNE EN MAIRIE DU III<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS

**S**uite à notre courrier adressé à Monsieur Aidenbaum, maire du III<sup>e</sup> arrondissement, nous avons été reçus en mairie ce 5 novembre par M. Patrick Badard, conseiller d'arrondissement, délégué à la Culture, à l'Animation locale et à la Mémoire, et par Mme Linda Bryman. L'association était représentée par Claudine Rey, présidente, Charles Fernandez et moi-même, responsables de la commission Patrimoine.

En préambule, M. Badard s'informe des mairies d'arrondissement ayant apposé une plaque en hommage aux élus de la Commune et se montre favorable à la satisfaction de notre demande. Monsieur Badard nous fait part de l'absence en mairie de plaques commémorant les maires des mandatures précédentes (ces plaques ont été déposées lors de travaux sans être remises), mais il est d'accord sur le principe d'une plaque reprenant le nom des élus de la Commune et d'un court texte expliquant cette période. Claudine se propose d'aider à la rédaction du texte. M. Badard doit voir, avec le directeur général des Services, un emplacement propice dans l'entrée de la mairie, accessible au public, lors de Paris communards par exemple.

M. le conseiller se montre également intéressé par la perspective d'agrémenter l'inauguration d'une exposition et/ou d'une conférence.

Claudine Rey évoque les plaques des places Elisabeth Dmitrieff et Nathalie Le Mel, lesquelles ne comportent aucune mention de la Commune, mais seulement « 1871 ».

M. Badard souhaiterait qu'une plaque soit apposée au 14, rue de la Corderie, siège parisien de l'Internationale de 1868 à 1871. Nous nous proposons d'en élaborer le texte et de le lui soumettre.

## L'année 2012 en Pays de Loire... pour les communeux d'aujourd'hui

**E**n ce début d'année 2012, l'actualité citoyenne (présidentielle et législative) du premier semestre avait pris

le dessus. Donc peu d'actions ont marqué notre association au cours de cette période à l'exception de nos amis du Mans qui avaient programmé, le 23 mai, une conférence-débat à la Maison des Associations avec Hervé Lemesle, sur la Commune et les étrangers. Des recherches et des informations nous ont permis d'en savoir un peu plus sur les communards originaires de la région.

En prélude à ce second semestre, dans un genre différent, notre association régionale en appui auprès du National a servi de relais pour la Libre pensée de Vendée qui a, le 23 juin, apposé symboliquement une plaque au château de Noirmoutier rappelant l'internement de communards entre 1871 et 1872.

**LE SECOND SEMESTRE FUT PLUS RICHE EN ACTIONS.** Le 14 octobre, c'est notre amie, Gisèle Portejoie, qui s'est faite à la fois la représentante et la porte-parole de nos associations nationale et régionale, en s'associant aux amis de la Libre Pensée de Charente-Maritime qui se sont rassemblés en mémoire des déportés de la Commune de Paris à Fouras, au Fort Vauban, et au Port des Barques (Passe aux Bœufs) pour poser une plaque signalétique indiquant le « Puits des Insurgés ».

Le 6 octobre, nous tenions notre troisième assemblée générale annuelle à Angers en présence de notre secrétaire nationale, Françoise Bazire. Pour donner un peu de relief à cette AG, celle-ci a débuté par la lecture de poèmes de Louise Michel interprétés par Françoise, Andrée et Irène, les « Lectrices de l'être ». Au cours de cette assemblée, nous rappelons nos actions et nos activités en n'oubliant pas le résultat de nos pre-

mières recherches y compris des anonymes de la région. En après-midi, Françoise Bazire nous présente et nous rappelle ce que fut l'œuvre sociale de la Commune de Paris et son retentissement.

### FAIRE CONNAÎTRE ET SE FAIRE RECONNAÎTRE

**DE TOUS.** Le temps fort de ce dernier trimestre du 22 au 27 octobre avec l'exposition nationale « La Commune de Paris 1871 » qui est restée trois jours à Mûrs-Erigné, vue par une centaine de personnes, puis s'est déplacée à Cholet pour deux jours au congrès départemental CGT auquel près de 170 syndiqués ont participé et ont donc pu se rendre compte de ce que fut à l'époque la Commune. La dernière étape fut la fête annuelle du PCF 49 à Trélazé où environ 200 militants ont pu la découvrir.

La soirée inédite du 24 octobre fut un moment important dans le cadre de cette toute nouvelle Université Populaire de Mûrs-Erigné avec la conférence-débat sur la Commune de Paris du 18 mars au 28 mai 1871 et les réactions en Anjou. Cette soirée était co-animée de façon excellente par Claudine Rey, notre présidente, et Isabelle Emeriau, historienne de l'Anjou pour la période de 1848 à 1891 avec près de 70 participants.

Une seconde conférence-débat traitant de la Commune et des étrangers avec Hervé Lemesle, le 7 décembre dernier, a permis d'attirer environ 25 personnes à la Bourse du Travail à Angers. Dans le public s'est retrouvé un descendant d'Onésime Prudent Desvillers, officier de la Garde nationale et conseiller municipal dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

En conclusion, nous pensons déjà à 2013... avec en perspective le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris.

## Vingt ans d'activité des Amis de la Commune à Marseille

**L**e 30 novembre 2012, le comité des Bouches-du-Rhône a célébré son 20<sup>e</sup> anniversaire. Nous remercions notre amie Eugénie Dubreuil d'être venue de Paris pour cet événement. Au cours de la réunion a été souligné le rôle qu'a eu le comité. Pour ne citer que les initiatives les plus récentes, après avoir célébré les mémoires de Louise Michel qui s'est éteinte dans un hôtel de l'avenue de la gare Saint Charles ; de Clovis Hugues, héros de la Commune de Marseille emprisonné pour avoir écrit un pamphlet contre Thiers ; de Gaston Crémieux, leader de la Commune de Marseille, que Thiers fit fusiller, nous avons fait apposer une plaque explicative sur le boulevard qui porte son nom. Nous avons organisé, avec la Libre Pensée, une conférence sur la Commune de Marseille et un colloque Gaston Crémieux ; nous sommes d'ailleurs en bonne voie pour l'érection d'une stèle devant le palais du Pharo, endroit où il a été exécuté. Pour 2013 nous

envisageons d'ores et déjà une conférence, la consolidation du nom de « place Louise Michel » que nous avons inaugurée avec une plaque suite à la destruction d'un bâtiment près de l'endroit où elle est morte, un banquet local, une participation au banquet parisien, un hommage à Benoît Malon ...

Nous avons reçu le salut fraternel de la Libre Pensée des Bouches-du-Rhône qui avait délégué un des membres de sa CA fédérale.

Nous avons fini par un chaleureux apéritif.

**MICHEL KADOUCHE ET GILBERT BERTOLINI**



**MARDI 23 MARS AU FORUM DES IMAGES  
LA COMMUNE ET LE CINÉMA**

Les Amis de la Commune de Paris et le Forum des images organisent deux conférences sur la Commune et le cinéma, avec projection d'extraits de films, au Forum des images (Forum des Halles, Paris I<sup>er</sup>) à 15 heures et à 18 heures. Ces conférences seront présentées par notre président Jean-Louis Robert. Vingt places gratuites par séance seront réservées aux Amis de la Commune de Paris. Pour en bénéficier, il est indispensable de réserver à l'avance, uniquement par courrier postal adressé à notre siège. **YL**

### PETITE ANNONCE PAYS DE LOIRE

L'association des Amis de la Commune de Paris 1871 de la région des Pays de la Loire organise avec le Lénin-Café, et au Lénin-Café, La Basse Ile, à Chalonnes-sur-Loire (Maine et Loire) une soirée proposant la lecture de textes de Louise Michel et des chansons sur des textes de Rimbaud, le 20 avril prochain, à partir de 19H30.

## Les communards luxembourgeois

**A** la suite d'une conférence sur **Le rôle joué par les francs-maçons pendant la Commune, donnée au Grand Duché le 26 novembre 2012**, devant des francs-maçons et des amis de la Commune de Paris luxembourgeois, j'ai eu le privilège d'être guidé dans une visite du Luxembourg communal par Henri Wehenkel.

Cet historien, ami de la Commune, est, entre autres, le directeur de la publication réalisée lors de l'exposition Luxembourg-Paris-Luxembourg 1871 (23 novembre 2001 - 24 mars 2002) dont il était le conseiller scientifique. L'ouvrage m'a passionné et j'en recommande la lecture à tous ceux qui souhaitent participer à notre prochain voyage d'automne au Luxembourg (1).

Il nous apprend que, sous le Second Empire, Paris est la plus grande ville luxembourgeoise du monde, qu'en 1870, les Luxembourgeois sont très nombreux à s'engager dans la Garde nationale et qu'en 1871, beaucoup participent à la Commune, sont condamnés et déportés... Il analyse aussi le développement du mouvement ouvrier au Luxembourg dans les années qui suivent la constitution de la première Internationale en 1864 et celle de sa section luxembourgeoise le 17 septembre 1871.

Dans cet ouvrage dans lequel notre président d'honneur Claude Willard a rédigé un article sur l'actualité de la Commune de Paris, Henri



Wehenkel en a consacré un à l'étude du monument funéraire érigé à la mémoire de Martin et de Sordet au cimetière de Pfaffenthal. C'est ce monument, devenu au Luxembourg, depuis 1926, le symbole de la Commune de Paris et l'objet de fréquentes manifestations politiques, qu'il m'a notamment fait visiter.

« Le monument a été érigé hors de l'enceinte du cimetière, en terre non bénite. Sa forme triangulaire, pyramidale évoque les traditions républicaines, laïques, voire franc-maçonnnes. [...] Depuis 1926 le monument des communards a été au centre des commémorations politiques. Il est rénové de façon périodique et ne risque donc plus de tomber dans l'oubli. Ce qui pose problème, c'est ce qui s'est passé avant 1926. » (2)

En effet, le monument, tombé dans l'oubli et en très mauvais état de conservation, n'a été retrouvé et restauré qu'en 1926. Rien de certain n'établit que Martin et Sordet étaient des communards, si ce n'est la tradition orale selon laquelle ils l'étaient et s'étaient enfuis de Paris après la Semaine sanglante.

Le Registre des étrangers qui ont déclaré domicile dans la ville de Luxembourg (1867-1872) mentionne toutefois l'arrivée de François Sordet, 52 ans, tourneur en chaises, marié, né à Alteroy, ainsi que celle de Jules Louis (Audoynaud) considéré par la police luxembourgeoise comme le chef de file de tous les communards exilés. À noter que le Collège des bourgmestres et échevins donne son accord le 14 avril 1874 à une demande qui lui a été adressée un mois auparavant en vue d'un monument que les familles Sordet et Martin veulent élever à leurs parents morts à Luxembourg.

 **GEORGES BEISSON**

(1) Henri Wehhenkel (sous la direction de), *Luxembourg - Paris - Luxembourg 1871, Migrations au temps de la Commune*, Luxembourg, 2001, 176 p. (2) Op. cit., p. 122.



## COMITÉ BERRICHON UNE FIN D'ANNÉE BIEN REMPLIE

Le 20 octobre, notre comité a participé au 1<sup>er</sup> Salon du Livre de Vierzon. Roger Coulon, membre actif, en était la cheville ouvrière.

Le 4 novembre, on a visionné un DVD sur la Commune d'Oaxaca (Mexique) filmé en 2008, avec archives de 2006, en présence de la réalisatrice Emilienne Tempels, venue d'Anderlecht (Belgique), qui a ensuite répondu aux nombreuses questions des participants. Deux adhésions ont été réalisées ce même jour. Le 11 novembre, nous avons participé à la manifestation de réhabilitation des mutins de 17, à Fourchambault (58). Le 2 décembre, nous avons pris part au marché de Noël « Tout feu tout femme », avec un stand de livres, à Villabon. À chacune de ces occasions, des brochures éditées par l'Association ont été vendues.

Pour le début de l'année 2013, le comité berrichon est présent le 2 février au 9<sup>e</sup> salon du livre d'Histoire, à Bourges, et le 2 mars, au 1<sup>er</sup> Salon du livre d'Histoire, à Avord (18).

Le 26 janvier, nous avons rencontré Didier Daeninckx à la Médiathèque de Bourges.

Depuis 2001, des émissions sont diffusées sur les ondes de radio associative locale Radio Résonance (96.9 Mhz) ; chaque mardi à 7H50 et 12H10, (chronique : *Patron ! un communard !*) et chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois à 7H50 et 12H10 (chronique: *Le Temps des Cerises*).

[www.radio-resonance.org](http://www.radio-resonance.org)

Téléphone: 02 48 23 20 10

 **MICHEL PINLAUT**

Édouard Vaillant est un personnage important de la Commune qu'il a vécue de son premier à son dernier jour et à laquelle il est resté fidèle toute sa vie.

# Édouard Vaillant 1840-1915

DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNE À L'ÉDUCATION

**É**douard Vaillant est né à Vierzon dans le département du Cher le 26 janvier 1840 au sein d'une famille aisée. Son père, notaire et homme d'affaires se préoccupe peu de son éducation. Sa mère, très croyante, le soutiendra toujours dans les difficultés de la vie, malgré les affirmations révolutionnaires et l'athéisme de son fils.

Celui-ci a deux ans lorsque sa famille va habiter à Paris. Interne au Collège Sainte Barbe, il y obtient le baccalauréat en 1857. Etudiant à l'École centrale, il en sort ingénieur des Arts et Manufactures en 1862. Il complète sa formation scientifique en Sorbonne, au Collège de France et au Muséum d'Histoire



naturelle ; il est reçu docteur ès sciences en 1865. Il soutient une thèse de doctorat à l'École de médecine. C'est probablement de cette période que datent ses doutes au sujet de la religion catholique et ses aspirations à la justice sociale.

En 1866, il se rend Outre-Rhin dans le but d'étudier la chimie. Il se passionne surtout pour la philosophie dans les universités d'Heidelberg, Tübingen et Vienne. Sur le plan philosophique, il évolue du proudhonisme au socialisme révolutionnaire d'inspiration blanquiste et adhère à la section allemande de Genève de l'Internationale. Son séjour Outre-Rhin est entrecoupé de visites en France où il fréquente les futurs communards Longuet, Pyat et Vallès.

Ci-dessus : Édouard Vaillant jeune

## INSURGÉ LE 4 SEPTEMBRE 1870

Revenu en France au moment de la guerre franco-prussienne, il participe à l'insurrection du 4 septembre 1870 qui aboutit à la proclamation de la III<sup>e</sup> République. Dès le 5 septembre, il est l'un des délégués des comités de vigilance qui forment le Comité central républicain des vingt arrondissements lequel se réunit rue de la Corderie, le siège parisien de l'Internationale. Profondément patriote, Édouard Vaillant s'engage dans le 88<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de la Garde nationale. Il est hostile à toute capitulation devant les Prussiens qui encerclent Paris à partir du 18 septembre. Il participe à la journée révolutionnaire du 31 octobre. Le 5 janvier 1871, il est l'un des rédacteurs de la déclaration des délégués des vingt arrondissements, connue sous le nom d'Affiche rouge, qui

dénonce l'incapacité et la trahison du gouvernement dit « de défense nationale », et se termine par le célèbre mot d'ordre : *Place au peuple ! Place à la Commune*. Il manifeste pour cet objectif le 22 janvier 1871, devant l'Hôtel de Ville de Paris.

La capitulation ayant été signée le 28 janvier 1871, Édouard Vaillant est l'un des promoteurs de la réunion générale de la Garde nationale du 6 février convoquée en vue de préparer les élections législatives du 8 février. Il est candidat sur la liste présentée par les Chambres fédérales ouvrières, l'Internationale et la délégation des vingt arrondissements, mais il ne figure pas au nombre des quatre élus parisiens de cette liste.

La réunion de la Garde nationale du 6 février a des prolongements qui aboutissent à la création du Comité central le 15 mars, lequel sera en mesure de prendre le pouvoir au soir du 18 mars, après l'insurrection populaire parisienne.

## LES 72 JOURS DE LA COMMUNE

Le 18 mars 1871, Edouard Vaillant est absent de Paris ; il se trouve à Bordeaux où il est venu rencontrer Auguste Blanqui dans le but de ranimer la défense nationale. De retour à Paris le 20 mars, il participe activement au mouvement révolutionnaire. Élu à la Commune dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement, il va y jouer un rôle déterminant.

Aussitôt après sa proclamation, le 28 mars, la Commune met en place dix commissions de travail coordonnées par une Commission exécutive. Edouard Vaillant est membre de cette commission exécutive et le restera jusqu'à la fin de la Commune. Il est nommé gérant du Journal Officiel de la Commune qui paraît tous les jours, du 24 mars au 24 mai 1871.

Édouard Vaillant va vivre tous les débats de



l'assemblée communale. Il est assidu à ses réunions et s'y fait remarquer par le bon sens de ses propos et ses interventions modératrices dans les débats, parfois vifs, qui agitent l'assemblée. Il figure parmi les rédacteurs de ses grandes proclamations. Il soutient en particulier les propositions de la Commission du Travail qui visent à améliorer les conditions de vie des ouvrières et ouvriers et à accroître leurs ressources, notamment le décret du 16 avril qui prévoit la remise en marche, sous forme coopérative, des ateliers abandonnés par leurs propriétaires.

### DÉLÉGUÉ À L'ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNE

Nommé délégué à l'Enseignement le 21 avril 1871, Edouard Vaillant donne une impulsion significative à la commission du même nom. Dans le prolongement du décret du 2 avril de séparation de l'Église et de l'État, il intervient auprès des élus de la Commune pour qu'ils transforment, dans leurs arrondissements d'élection, les écoles congréganistes en établissements d'enseignement laïcs. Il jette les bases d'un enseignement professionnel pour les garçons et les filles en faisant appel à « *toutes les personnes qui ont étudié la question de l'enseignement intégral et professionnel* » afin de solliciter leurs suggestions.

À la commission de l'Enseignement, il travaille en étroite collaboration avec les organisations d'Education populaire comme la Société de l'Education nouvelle qui préconise une large réforme des programmes en y favorisant l'étude des sciences et de l'expérience. Dans ce but, il lance un appel, dans le *Journal Officiel* aux ouvriers de plus de 40 ans pour qu'ils deviennent maîtres d'apprentissage.

La Commune, avec sa Commission de



Édouard Vaillant pendant la Commune

l'Enseignement et son délégué Edouard Vaillant, a ainsi jeté les bases de l'école laïque, gratuite et obligatoire.

Pendant la Semaine sanglante, du 21 au 28 mai 1871, Edouard Vaillant fait partie des derniers dirigeants de la Commune qui se réunissent à l'Hôtel de Ville, puis à la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement et enfin rue Haxo, dans le XX<sup>e</sup>. Le dernier jour de la Commune, il fait le coup de feu contre les versaillais.

Les jours suivants, des amis le cachent et il parvient à échapper à la répression en se réfugiant à Londres où il milite dans l'Internationale puis dans les milieux blanquistes. Le 17 juillet 1872, le 3<sup>e</sup> conseil de guerre l'avait condamné à mort par contumace.

Édouard Vaillant revient à Paris quelques jours après la loi d'amnistie du 11 juillet 1880 et reprend son activité politique, d'abord dans le Cher où il est candidat à plusieurs élections sous les couleurs du Comité Révolutionnaire Central, de tendance blanquiste, qui donnera naissance au Parti Socialiste Révolutionnaire (PSR).

En 1905, il est l'un des artisans de l'unification

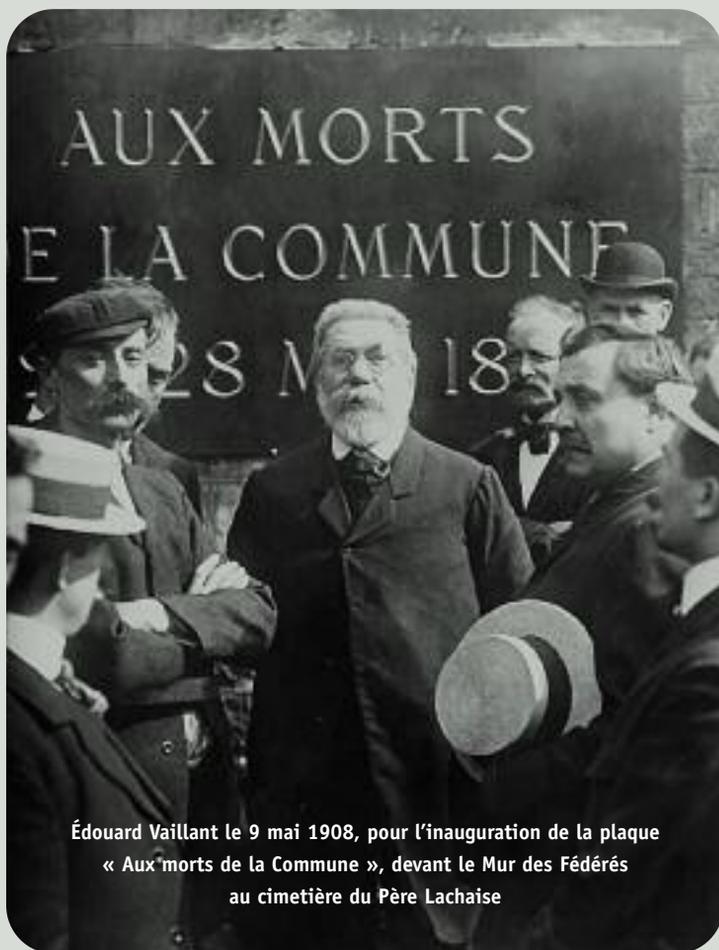
des socialistes au sein de la SFIO. Il combat contre la guerre aux côtés de Jaurès avant de se rallier à l'Union sacrée.

Édouard Vaillant a été élu conseiller municipal, puis député de Paris dans le XX<sup>e</sup> arrondis-

sement. Dans ces assemblées, jusqu'à sa mort en 1915, il s'efforce de mettre en œuvre les idéaux de la Commune dont il avait été l'un des plus actifs participants.



Sources : Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, éditions de l'Atelier ; Maurice Dommanget, *Édouard Vaillant, un grand socialiste*, la Table ronde, 1956 ; *L'enseignement, l'enfance et la culture sous la Commune*, éditions de l'Étoile, 1964 ; *Journal officiel de la Commune*, Ressouvenances, 1977.



Édouard Vaillant le 9 mai 1908, pour l'inauguration de la plaque « Aux morts de la Commune », devant le Mur des Fédérés au cimetière du Père Lachaise

## Lorànt Deutsch une histoire pas commune

**A**ssiste-t-on à un retour en force de la légende noire de la Commune ? Outre Jean Sévilla, journaliste du *Figaro*, qui résume l'événement à une réunion de soudards, c'est principalement à travers les écrits de Lorànt Deutsch que les pires lieux communs versaillais, notamment étudiés par Paul Lidsky (1), trouvent un nouvel écho. Sous sa plume, la Commune est tout d'abord minimisée.

En effet, alors qu'il consacre dans son livre *Métronomie* respectivement huit, treize et quinze pages aux mythes (et pas à l'histoire) de saint Denis, de sainte Geneviève et de Pépin le Bref, l'auteur ne laisse à la Commune qu'un petit paragraphe (2) et quelques allusions éparées dans lesquelles il développe trois accusations contre les fédérés.

Tout d'abord, leur mouvement n'est pas le fruit d'une conviction politique et sociale, mais selon l'auteur d'une confusion, née d'une « fureur populaire », qui prendrait la capitale d'autant plus facilement que les soldats rompent les rangs parce que « *fatigués, démoralisés, déboussolés* » (page 353).

Une confusion dont évidemment l'Association internationale des Travailleurs aurait profité pour « *ordonner* » (c'est le verbe employé) l'insurrection à partir de son local du 14 rue de la Corderie

(page 340). Or les travaux de Jacques Rougerie montrent bien que l'Association, divisée et encore affaiblie par les vagues de répressions sous le Second Empire, était en retrait au début de l'insurrection. En fait, Lorànt Deutsch ne fait que reprendre des poncifs de la propagande versaillaise (et plus largement du discours contre-révolutionnaire depuis l'abbé Barruel) développée notamment pour disqualifier la Commune en tant que mouvement populaire et parisien (3).

Mais Lorànt Deutsch ne répète pas seulement ce qu'il a (mal) lu. Il invente aussi. Par exemple, pour conclure le chapitre de *Métronomie* consacré à la Bastille, il explique que : « *À coups de canons tirés du haut de Montmartre,*

*la Commune de 1871 tente de détruire cette colonne qui, pour ces républicains extrêmes, reste un symbole d'alliance entre un souverain et son peuple. La colonne reste debout et la République aussi.* » (page 336).

Une telle affirmation relève de la confusion entretenue avec la colonne Vendôme et du mensonge éhonté. Tout d'abord, au moment où la

Bastille est prise par les versaillais, le 26 mai, les hauteurs de Montmartre étaient déjà occupées depuis trois jours par l'armée régulière. Pour détruire la Bastille, les fédérés auraient donc dû tirer sur leurs propres lignes, au milieu

**Une pure invention :  
« À coups de canons tirés du haut de Montmartre, la Commune de 1871 tente de détruire cette colonne qui, pour ces Républicains extrêmes, reste un symbole d'alliance entre un souverain et son peuple. La colonne reste debout et la République aussi. »**

d'un quartier qui leur était acquis. Suite à une polémique publique en juillet dernier, Lorànt Deutsch affirmera l'authenticité de ses propos et citera deux sources, Lucien Le Chevalier et Charles Hennebert, auteurs versaillais, précisions-le au passage (4). Mais après vérifications, aucun des deux ne parle d'une pareille canonnade. Lucien Le Chevalier affirme que les communards ont bien voulu détruire la colonne de juillet, avec un incendie allumé dans les sous-sols du monument (5).

Quant à Hennebert, officier de l'armée de Versailles, il n'hésite pas à souhaiter la chute de la colonne de la Bastille qu'il voit comme un symbole révolutionnaire avant d'affirmer que, s'il y a bien eu tir sur le quartier de la Bastille, c'était le fait de l'artillerie versaillaise (6) !

Une recherche en archives dans les cartons du ministère des Beaux Arts enfonce le clou. Dans un rapport daté du 22 octobre 1871, un fonctionnaire date bien les dégâts au 24 mai (donc, après la chute de Montmartre). Il parle certes de l'incendie souterrain (qui semble être une réalité, car des frais sont engagés peu après pour la réfection des voûtes soutenant la colonne) et de trous d'obus, mais ces derniers seraient causés « *par l'attaque et la défense* ». Les dommages qu'aurait subis la colonne seraient donc dus aux combats, notamment à l'artillerie versaillaise (on imagine mal les communards tirant sur leurs propres positions).

Pourquoi un tel mensonge de la part de Lorànt Deutsch ? Une relecture attentive montre bien qu'il veut surtout promouvoir l'idée d'une monarchie constitutionnelle. D'une phrase à l'autre, la



colonne attaquée, « *symbole d'alliance entre un souverain et son peuple* », reste finalement debout, « *la République aussi* ». Celle-ci, selon l'acteur, se résumerait au contrat passé entre un souverain et ses sujets.

De propagateur de la légende noire, l'acteur se fera ensuite héraut de l'oubli. La version télévisuelle de *Métronome* (financée par le service public à hauteur d'un million d'euros) ne fera plus aucune allusion à la Commune pour mieux célébrer le baron Haussmann. Jules Vallès ne devait pas être assez télégénique...

 **WILLIAM BLANC**

(1) Lidsky Paul, *Les écrivains contre la Commune*, Paris, La Découverte, 2010. (2) Deutsch Lorànt, *Métronome*, Paris, Michel Lafon, 2009, page 353. (3) Voir Tombs Robert, *Les Versaillais et les étrangers*, Migrations, 35, 2010. (4) *Le Figaro*, 11 juillet 2012. (5) Le Chevalier Lucien, *La Commune, 1871*, Paris, 1871, page 77. (6) Hennebert Eugène, *La Guerre des Communeux*, Paris, 1871, pages 48 et 258.

Nous remercions Éric Fournier, auteur d'un livre récent *Paris en ruines : du Paris haussmannien au Paris communard*, Paris, Imago, 2007, pour ses éclairages et conseils.

**William Blanc est doctorant en histoire**



SAINT-OUEN (SEINE-SAINT-DENIS)

## Inauguration des rues Louise Michel et Gustave Courbet

**L**a municipalité a associé Les Amis de la Commune de Paris à participer au dévoilement des plaques de rues « Louise Michel » et « Gustave Courbet ». Ces nouvelles voies distribuent des logements sociaux aux tons pastel, situés à l'arrière du 65, rue du Dr Bauer, sur un ancien site industriel.

Ce 28 novembre, une foule importante d'habitants et d'élus ont participé en fin de

journée et par une température automnale à cette inauguration. Un accompagnement musical à l'orgue de barbarie de Riton La Manivelle a précédé le discours inaugural de Mme le maire de Saint-Ouen, Jacqueline Rouillon.

Elle a rappelé son attachement aux valeurs sociales affichées par sa municipalité, sa volonté de promouvoir ce type de logement ainsi que le choix des noms des rues nouvellement créées. Mme Rouillon a demandé à notre

association de s'exprimer avant le dévoilement de la plaque « Louise Michel ».

Sylvie Pépino après avoir remercié la municipalité et ses élus, retrace la mémoire et la détermination de Louise Michel, « cette femme exceptionnelle, aux idées féministes, qui croyait en l'éducation comme source d'émancipation. Ses différents engagements tout au long de sa vie, particulièrement durant les 72 jours de la Commune de Paris, firent d'elle une figure emblématique et sans concession des luttes révolutionnaires.

Elle sera présente de la Butte Montmartre, aux combats du fort d'Issy et à Clamart, de la barricade de la chaussée de Clignancourt à son arrestation. Transfert de la prison de Versailles à la prison d'Arras, puis retour à Versailles, elle comparait devant le 4<sup>e</sup> conseil de guerre, sera condamnée le 16 décembre 1871 à la déportation en enceinte fortifiée. Transférée à la prison d'Auberive (Haute-Marne), avant son départ vers la Nouvelle-Calédonie sur la Virginie, en août 1873. Malgré les conditions difficiles du bagne en Nouvelle-Calédonie, elle honore ses idéaux et défend la cause Kanak. »

Jean-Claude Le Ny, conseiller municipal délégué à la popularisation du projet de la Ville nous propose de prendre la parole lors du dévoilement de la plaque « Gustave Courbet ». Claudine Rey retrace alors sa vie et son œuvre.

« Durant la Commune de Paris, il est partisan de mesures sociales et anti-autoritaires, le 1<sup>er</sup> avril 1871, quatre jours avant qu'il ne soit élu membre de la Commune, il prend la direction de la Fédération des artistes, quelques jours après que la Commune a décidé d'abattre la colonne Vendôme. Un monument que les communards déclaraient, à juste titre, « être un monument de barbarie, un symbole de force brute..., une affirmation de militarisme, ...un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la république

*française, la fraternité »*. La Fédération des artistes déclare « *la libre expansion de l'art dégagé de toute tutelle gouvernementale et de tous privilèges* ».

La Commune voulait le droit à la culture pour tous.

Merci à la municipalité d'avoir eu l'excellente idée d'associer à ces noms de rues des plaques explicatives.

Ces initiatives rappelleront à tous que comme le disait Cicéron : « *le passé n'est jamais mort* ». »

Mme le maire en clôture de cette inauguration, sous un chapiteau dressé à cet effet et avant de convier l'assistance au verre de l'amitié, retrace l'histoire industrielle de Saint-Ouen depuis presque un siècle. Elle remercie tous les élus et responsables d'associations ayant contribué à cette réalisation.

M. Fabrice Beau, directeur de cabinet de Mme le maire, nous demande de prendre date pour la prochaine inauguration, second semestre 2014, d'une résidence hôtelière dont le nom sera « Jean-Baptiste Clément », dédiée au tourisme social en Île-de-France.

 CHARLES FERNANDEZ ET ALAIN LEPAGE

ANNONCE SPECTACLE

THÉÂTRE DU  
NORD-OUEST

**LOUISE AUX SPECTRES ROUGES**

*Un parcours théâtral  
de la vie de Louise Michel*

**Jusqu'au 18 mai 2013**

**Théâtre du Nord-Ouest**

13 rue du Faubourg Montmartre, Paris IX<sup>e</sup>

Horaires et réservations : 06 37 08 85 75

## Commémoration de la laïcité à Châtellerault

**C**ela fait maintenant deux ans que la Commune s'associe aux commémorations de la laïcité. Notre place y est toute trouvée dans la mesure où, si l'idée est née de la révolution, la laïcité fut mise en pratique pour la première fois pendant la Commune.

Cette année, la célébration a pris des formes diverses. Le samedi 8 décembre, un rassemblement a eu lieu devant le monument à la gloire de la Révolution Française.

Les prises de paroles de différentes organisations participantes<sup>1</sup> étaient entrecoupées de citations au contenu fort en faveur de la laïcité. Jean-Claude Sardin, président du comité local de la Commune<sup>2</sup>, a rappelé le rôle novateur et précurseur de la Commune pour la mise en place de la laïcité à la fois dans l'École, mais également dans la vie civile, ce qui ne fut pas sans difficultés.

Compte tenu de la température extérieure, le vin chaud préparé à cette occasion connut un vif succès.

Le jeudi 13 décembre, deux conférences étaient organisées à la salle Camille Pagé. La première par Janique Pénisson, maître de conférence à l'Université de Poitiers, qui fit la démonstration que la solidarité devait nécessairement s'appliquer même (et surtout) en période de crise. La seconde conférence avait pour thème « l'émancipation de la femme et de l'homme grâce à la laïcité ». Ce fut Claudine Rey, présidente des Amis de la Commune, qui accepta de venir à Châtellerault pour traiter de cette question. En s'appuyant sur le vécu de la Commune, et sa connaissance de cette période, elle ne manqua pas d'éléments et d'arguments pour développer le rôle fortement émancipateur de la laïcité.

Cette année, une phase supplémentaire à cette commémoration aura lieu, puisque la municipalité a convenu de dénommer une rue, «rue de la Laïcité». Nous attendrons toutefois le retour des beaux jours pour procéder à l'inauguration.

La participation du public fut une fois de plus importante, et intéressée si l'on en juge par la qualité des interventions à la suite des conférences.

 **JEAN-CLAUDE SARDIN**

(1) Grand Orient de France, Fédération du Droit Humain, Grande Loge Féminine de France, Ligue de l'Enseignement, Ligue des Droits de l'Homme, Libre Pensée, Mémoire de la Commune de Paris, Culture pour Tous.

(2) Siège social : 6, chemin du Prélong, 86100 Châtellerault

---

## Hommage à Ladislav Kijno

**L**orsqu'une de mes amies acheta, en 1975, un papier froissé de Kijno que je ne pouvais, à mon grand désespoir, acquérir, elle me dit : « Tu pourras venir le voir quand tu voudras ! » Depuis j'ai eu l'occasion, toujours avec le même coup au cœur, de revoir le travail de Kijno.

En 2001, c'est le grand bonheur ! Notre association organise une exposition à l'Assemblée nationale pour commémorer le 130<sup>e</sup> anniversaire de la Commune. Kijno y participe avec un hommage à Arthur Rimbaud et à la Commune. Les peintres contemporains sont ainsi la

preuve tangible que la Commune n'est pas morte, puisqu'elle inspire les peintres d'aujourd'hui !

En 2002, dans le très bel Espace 89 à Saint Ouen, Kijno présente 70 portraits du poète Tristan Tzara. Comment chaque papier froissé, semblable à l'autre, peut-il être si différent ? Miracle du talent, du génie ! Chacun, le même, exprime un sentiment différent.

Mais, comme l'écrit le peintre Robert Combas, « *si les gens croient qu'il n'a fait que des papiers froissés ils se gourent* ». Je me souviens aussi de cette série intitulée « *Balises pour une femme debout* ». Une femme noire sur fond rouge, c'était Angela Davis ! L'image fut déclinée sous toutes ses formes... en posters, mais aussi en brochures, en pendentifs argent ou doré. Nous étions fières, les féministes, de porter ce bijou. Il m'accompagne encore !

En 2003, Kijno expose à la Maison d'Aragon et d'Elsa. Je revois ce magnifique travail. Et tant d'autres fois depuis, avec toujours une même émotion.

Ladislav était adhérent des Amis de la Commune. De cœur avec nous, il partageait pleinement les valeurs de justice sociale des communards. C'était l'homme de tous les combats humanistes.

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il nous fait parvenir ses vœux, il personnalise son œuvre « *La cavalière de la paix* » et nous encourage au combat « *Haut les cœurs, écrit-il, et vive la Commune !* ».

Nous n'aurons pas ses vœux cette année et



**Grand icône pour Arthur Rimbaud  
et la Commune**

*technique mixte sur papier froissé*

nous le pleurons avec un grand nombre de ses amis au cimetière du Montparnasse !

Le 27 novembre 2012, il a laissé seule Malou, sa femme qui lui a tenu la main tous les jours depuis 58 ans et jusqu'à la dernière minute. À Malou, nous avons présenté nos condoléances, et tenté de partager avec elle, autant que possible, ce moment insoutenable de disparition physique.

En 1960, Aragon avait écrit « *Hommes de demain soufflez sur les charbons/à vous de dire ce que je vois* ». Ladislav Kijno était de ces hommes-là. Il a soufflé sur les braises tant qu'il a pu. Aujourd'hui, ce sont ses œuvres qui continuent à exprimer avec force, souvent avec violence, son envie de changer le monde. Merci à Kijno qui restera notre ami.

## Un important bronze de Dalou en vente publique

**C'** est une œuvre étrange à la fois par son sujet et son esthétique qui a été mise en vente le 21 novembre dernier à Drouot par la société Ader. Ce bronze bien patiné de 70 cm environ avec son socle de marbre représente « *La Sagesse soutenant la Liberté* ». C'est une épreuve à la cire perdue signée et datée de 1889, exécutée par le fondeur A. A. Hébrard. *La Sagesse* porte, relevé sur le front, le masque de combat d'Athéna et sur la poitrine l'effigie de la Gorgone, attribut significatif de la déesse raisonnable. Son visage penché sur le corps défaillant de *la Liberté* exprime la compassion. Elle n'a pas trop de tout l'effort de ses bras et de ses jambes pour soutenir la liberté nue, à peine vêtue de ses longs cheveux, portant le bonnet phrygien et tombant à genoux aux pieds de son unique espoir.

Son esthétique est intéressante car, comme dans le célèbre tableau de Delacroix « *La Liberté guidant le peuple* », elle mêle les références à l'antique, Athéna drapée à la grecque, et le moderne. Sauf qu'ici, la Liberté évoque une jeune fille contemporaine traitée par le sculpteur dans un style coulé et néanmoins précis anatomiquement, comparable à celui de Rodin, son ami et concurrent.

Lorsqu'il modèle cette œuvre, Dalou a 50 ans environ. Le centenaire de la révolution de 1789 l'inspire bien évidemment de manière particulière, puisqu'on sait que la plupart des communards s'y référaient. Il travaille à ce sujet traité de manière didactique avec tout le sérieux qu'on lui connaît et des versions similaires sont reproduites dans les catalogues qui



**Jules Dalou (1838-1902)**  
*La Sagesse soutenant la Liberté*  
vues et détails

lui sont consacrés ou le dictionnaire des sculpteurs de Pierre Kjellberg de 1987. Ce groupe fait partie du monument élevé à Bordeaux et commandé à Dalou en 1901 à la suite d'une souscription nationale. Il avait remporté le choix du jury avec une esquisse de l'ensemble, mais il n'a pas pu l'achever lui-même étant décédé l'année suivante, à 61 ans. Ce bronze, issu de la collection de Léon Lhermitte, estimé à 12 000 ou 15 000 euros, a-t-il pu être acheté par un musée ? On ne peut que le souhaiter.

En 1873, Paul Verlaine fut condamné à deux ans de prison pour avoir tiré sur Rimbaud lors d'un séjour à Bruxelles. L'exposition Verlaine emprisonné est consacrée à l'événement et à ses répercussions sur l'œuvre du poète. Elle aborde brièvement le Siège de Paris et la Commune.

## Verlaine emprisonné

**A**vant de venir à Paris, l'exposition a été présentée au Musée des Lettres et manuscrits de Bruxelles, situé dans les Galeries Saint-Hubert. Hasard de l'histoire, dans ce passage couvert se trouvait autrefois l'armurerie Montigny où, le 10 juillet 1873, Verlaine acheta le revolver Lefauchaux avec lequel il tira deux coups de feu sur Rimbaud, en criant : « *Tiens, je t'apprendrai à vouloir partir !* ». Dans une vitrine de l'exposition, on peut voir un modèle de cette arme. L'écrivain Jean-Pierre Guéno, commissaire de l'exposition, resitue le geste désespéré de Verlaine dans son contexte historique. « *Sur le plan social comme sur le plan politique la société est bouchée et verrouillée, explique-t-il. Le Second empire ne vous a apporté aucune perspective. La Troisième République non plus. Il vous reste donc une alternative très simple. Mettre fin à vos jours ou faire exploser les règles de l'art, afin d'exprimer vos cris de révolte et l'intensité de vos désespoirs* »\*. Verlaine croupit deux

ans dans les prisons belges, du 10 juillet 1873 au 16 janvier 1875. Délivré de l'absinthe, mais condamné à l'enfermement, il se consacre entièrement à l'écriture. Au cours de son incarcération, il compose ses plus beaux poèmes qu'il cherchera à éditer dans un même recueil intitulé : *Cellulairement*. Mais à partir de 1881, faute de trouver l'accord d'un éditeur, Paul se voit contraint de les publier séparément. Classé « trésor national » et interdit d'exportation par l'État français, le manuscrit rejoint en 2004 les collections du Musée des Lettres de Paris. Il regroupe certains des plus beaux poèmes de Verlaine dont son célèbre *Art poétique* (« *De la musique avant toute chose* ») et *La Chanson de Gaspard Hauser*. *Cellulairement* vient juste d'être réédité dans la collection Poésie-Gallimard.

### RIMBAUD, « COMMUNARD DES MOTS »

Mais revenons au Siège de Paris. Le 15 octobre 1870, Paul s'engage dans le 160<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale. Sa femme, « *Mathilde Mauté de Fleurville le rêve brave et intrépide, mais en réalité, il fera tout pour être réformé et ses tours de garde finissent dans les estaminets* », raille l'historien Jean-Pierre Guéno. En mai 1871, Verlaine aurait laissé sa femme enceinte de quatre mois, partir à la recherche de sa mère errant seule dans Paris, au risque d'être fusillée. Rappelons que pendant la Commune, il est chef du bureau de presse de l'Hôtel-de-Ville, où il dépouille chaque matin les journaux versaillais. Dans une vitrine de l'exposition, on peut voir une reproduction du

Détail du manuscrit original de *Cellulairement*

© mmb.be



célèbre appel de Delescluze « *Au peuple de Paris et à la Garde nationale* ». Lors d'un premier séjour à Bruxelles, en 1872, Verlaine fréquente les exilés de la Commune, dont Jean-Baptiste Clément, Henri Jourde et Georges Cavalier, dit Pipe en bois. L'exposition revient longuement sur *Les Effarés*, fruit d'une collaboration poétique entre Verlaine et Rimbaud. « *Le poème est à l'image d'Arthur qui n'a pas dix-sept ans et s'indigne devant les petits « effarés », qui ne se révoltent pas. C'est un effaré à sa manière. Mais il ne cesse de ruer dans les brancards d'un monde bloqué. C'est un indigné métaphysique, un communard, un fédéré des mots* », écrit Jean-Pierre Guéno. « *Alchimiste, sorcier tellement subversif au pays des inquisiteurs. Les versaillais de la langue et de la poésie n'ont qu'à bien se tenir* », préviend l'historien.

■ JOHN SUTTON

\* Jean-Pierre Guéno, article *Verlaine emprisonné*, dans la revue *Plume* n°62.

**Verlaine emprisonné, du 8 février au 5 mai. Musée des Lettres et manuscrits : 222, bd Saint-Germain, 75007 Paris.**  
Tél : 01 42 22 48 48. [www.museedeslettres.fr](http://www.museedeslettres.fr)



## Victor Hugo de retour à Besançon

**I** l y a un an, dans un article sur le 150<sup>e</sup> anniversaire des *Misérables* (*La Commune* n°50), nous vous annonçons la réouverture de la maison natale de l'écrivain. Ce sera chose faite l'été prochain. L'écrivain est né le 26 février 1802, au 140, Grande Rue, actuellement place Victor Hugo, dans l'appartement du premier étage. « *Ce siècle avait deux ans ! Rome remplaçait Sparte / Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte* », écrivait-il en 1831. Le bâtiment a également abrité le peintre Gustave Courbet. Besançon souhaite faire revenir symboliquement l'écrivain dans sa ville et sa maison, pour en faire un lieu de mémoire de l'homme engagé. Liberté, égalité, justice, droit à l'éducation, émancipation des peuples, peine de mort... chaque combat d'Hugo sera traité dans son contexte historique et dans son acception contemporaine. Pour ce projet, la ville de Besançon s'est entourée de Robert Badinter, ancien garde des Sceaux, et de Jean-Marc Hovasse, auteur, chez Fayard, d'une biographie monumentale de Victor Hugo dont le troisième tome est annoncé pour 2015. ■ JS



**L**e bagne de Nouvelle-Calédonie n'a jamais été oublié des Amis de la Commune de Paris, mais ce n'est pas le cas pour tout le monde. L'exposition *La Nouvelle-Calédonie, le bagne oublié*, que l'on peut voir actuellement à la Seyne-sur-mer (Var) est donc extrêmement bienvenue. Elle est organisée avec le concours des Archives nationales d'outre-mer, le Musée de l'histoire vivante de Montreuil, la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris et deux associations maçonniques, le Grand Orient et la Grande loge nationale. C'est dire le sérieux de la documentation réunie.

Dès la prise de possession de ce territoire par Napoléon III en 1853, la Nouvelle-Calédonie devient un bagne. Jusqu'en 1931, elle verra arriver 22 000 transportés dont 1000 femmes, 4000 déportés politiques et autant de relégués. Que reste-t-il aujourd'hui de toute cette violence? La photographe Marinette Delanné confronte un reportage sur place aux archives et objets évoquant les destinées de cette population où se mêlent de petits et grands criminels aux opposants politiques, médecins militaires et surveillants.

Les déportés de la Commune, transportés

comme des animaux à bord de « La Virginie » en 1872 y ont évidemment toute leur place. Parmi les documents, une carte (ci-dessus) établie par Emile Giffault, déporté, retrace le trajet de près de quatre mois de la frégate de Toulon à Nouméa en passant par les escales d'Afrique, d'Amérique du sud et des îles gelées de l'Antarctique. Une photographie d'Allan Hughan, prise en 1876 et sobrement intitulée « le boulevard du crime » à l'île Nou, le bagne proprement dit montre le dispositif en camp de concentration où vivaient les déportés en vase clos. Rappelons à cette occasion que Louise Michel, matricule 2182, sera une des rares déportées à nouer des contacts anticoloniaux avec les populations kanaques de Nouvelle-Calédonie relatés dans son livre *Légendes et Chansons de geste kanaques*, publié à son retour.

L'exposition est visible jusqu'à l'été prochain ce qui laisse aux vacanciers tout loisir de la découvrir. **ED**

Musée Balaguier, 924 corniche Bonaparte 83500 La Seyne-sur-mer, du 24 novembre 2012 au 15 septembre 2013, de 10 à 12h et de 15 à 18h, tous les jours sauf lundi.  
Entrée 2 et 3 euros.

Après deux ans de travaux, le Musée de Montmartre a réouvert ses portes. Une salle est dédiée à la Commune dont le souvenir était encore vivace quand fut créé, en 1881, le cabaret du Chat noir auquel une exposition est consacrée jusqu'à la fin mars.

## La Commune toujours présente à Montmartre

**D**ans la salle évoquant la Commune, une affiche officielle, datée du 17 octobre 1870, annonce une souscription pour « *l'achat de canons se chargeant par la culasse* ». Elle est signée du maire du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, Georges Clemenceau. Le 18 mars, il tentera en vain de s'opposer à l'exécution des généraux Lecomte et Thomas. Clemenceau entretiendra toute sa vie une amitié avec Louise Michel et plaidera pour

l'amnistie générale des communards, aux côtés de Victor Hugo et de Louis Blanc. La vitrine principale de la salle du musée contient un agrandissement photographique des canons entreposés au champ des Polonais. Le dessinateur Pilotell évoque cet événement fondateur sous la forme d'un dialogue entre deux personnages. Thiers : « *Emparez-vous de ces canons !* » L'officier de la Garde nationale : « *Est-ce que les Prussiens n'ont pas leur compte ?* ». Pilotell

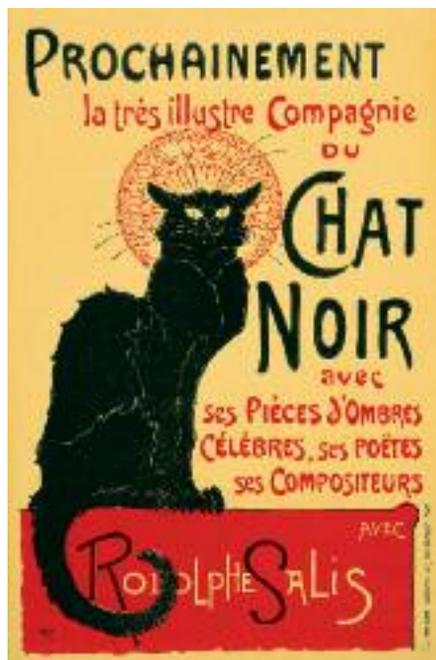
**Les canons parqués au champ des Polonais sur la Butte Montmartre**



dessinait dans *La Rue*, le journal de Jules Vallès. Pendant la Commune, il fut nommé directeur de l'École des Beaux-Arts et délégué du Musée du Luxembourg. C'est à Montmartre que tout a commencé et c'est ici que tout a fini, avec la construction de la hideuse basilique du Sacré-Cœur, bâtie pour expier les « péchés » des communards. Trois photographies montrent les différentes étapes de sa construction, achevée en 1919. Mais, les Montmartrois n'ont pas mérité de se voir imposer cette « meringue » géante. « Ils furent les plus ardents défenseurs de la Commune, prônant la volonté d'un monde sans guerre, égalitaire, fraternel, libre et cultivé », proclame un panneau du musée.

#### DU CHAT NOIR AU LAPIN AGILE

Des gravures représentent les barricades des places Blanche, Pigalle et Clichy sur lesquelles les femmes de Montmartre se sont battues vaillamment pendant la Semaine sanglante. Le buste en plâtre de la plus célèbre d'entre elles, Louise Michel, figure en bonne place dans une vitrine du musée. Après sa déportation en Nouvelle-Calédonie, elle fera un retour triomphal à Paris, le 9 novembre 1880. L'esprit de révolte n'était pas mort comme le montra un an plus tard la création du cabaret du *Chat noir*, à Montmartre, resté un quartier frondeur. Dès son ouverture, en 1881, par Rodolphe Salis, *Le Chat noir* fut le rendez-vous des avant-gardes artistiques, littéraires et musicales de Paris, autour du chansonnier Aristide Bruant, de l'humoriste Alphonse Allais, du dessinateur Alexandre Steinlen, auteur de plusieurs gravures sur la Commune, et des compositeurs et pianistes Erik Satie et Claude Debussy. *Le Chat noir* donna même son nom à une revue littéraire à laquelle collabora Verlaine. En juin 1885, le cabaret déménagea en fanfare du



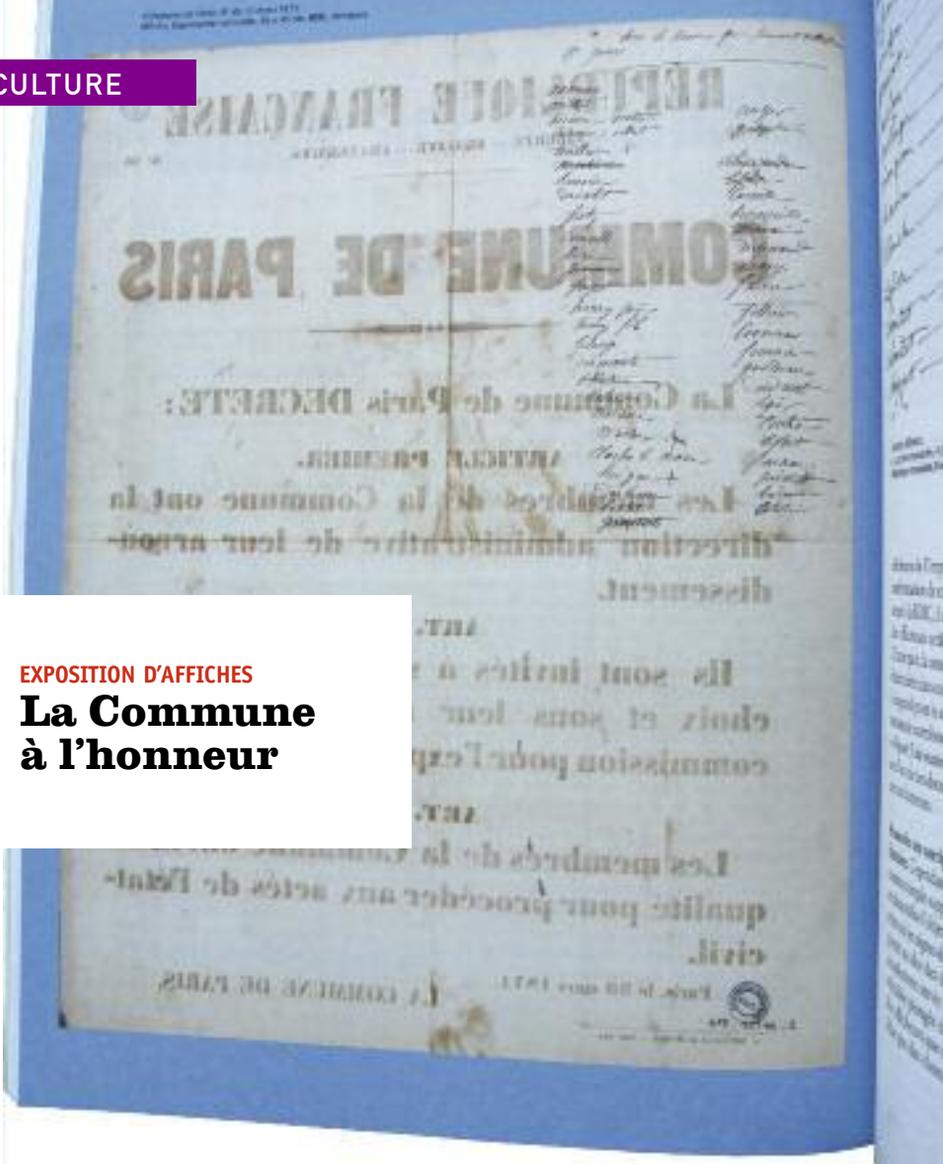
La tournée du Chat noir, 1896  
affiche dessinée par Alexandre Steinlen

boulevard Rochechouart à la rue Victor-Massé. Ce second *Chat noir* est célèbre pour son théâtre d'ombres chinoises. Le poète et chansonnier anarchiste Gaston Couté s'y produisait dans les années 1900. De ces cabarets montmartrois, seul subsiste aujourd'hui *Le Lapin agile*, dont l'enseigne originale est d'ailleurs conservée au musée Montmartre. Son auteur, le dessinateur André Gill, membre de la Fédération des artistes pendant la Commune, a donné son nom au fameux cabaret. Grâce à un jeu de mots, le lapin à Gill est devenu *Le Lapin agile*. 🐰 15

Musée de Montmartre, 12 rue Cortot, Paris XVIII<sup>e</sup>.

Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h.

Tél : 01 49 25 89 39 · [museedemontmartre.fr](http://museedemontmartre.fr)



EXPOSITION D'AFFICHES

## La Commune à l'honneur

**C'**est une exposition originale organisée par la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine) que celle que l'on peut voir à l'Hôtel des Invalides à Paris. Intitulée *Affiche-Action, quand la politique s'écrit dans la rue*, elle fait la part belle à la Commune dans un ensemble qui va de 1789 à 1968 et montre que pendant cette période les

ouvriers du Livre (voir note de lecture page 31) de l'Imprimerie nationale ne sont pas restés inactifs. Une exposition qui montre la force et la continuité des luttes du peuple français.

Le fonds d'affiches politiques de la BDIC conservé aux Invalides comporte près de 1500 documents sur la guerre franco-prussienne de 1870 dont ceux du siège de Paris. Les affiches

**Dos de l'affiche n°46, du 30 mars 1871 (BDIC, Nanterre) où sont inscrits les noms des afficheurs disponibles (image extraite du catalogue de l'exposition)**

de la Commune, près de 500 numéros, représentent l'intégralité des productions de l'Imprimerie nationale diffusant les mesures politiques et sociales du Comité central. Une véritable « pluie d'affiches » en un temps très court qui informe la population d'heure en heure et constitue un efficace outil de gouvernement mis en évidence par la scénographie de l'exposition: 72 journées, 10 semaines, 399 affiches officielles. Les textes sont préparés à partir des minutes des procès-verbaux de la Commune par Louis Debock, directeur de l'Imprimerie nationale, qui réorganise aussi le travail dans les ateliers et améliore la condition des ouvriers du Livre. Une reconstitution émouvante avec une presse Stanhope, des casses et l'ensemble du matériel d'impression est présenté au fond du dédale de l'exposition, comme si on y était! Il y a même des épreuves annotées et corrigées qui montrent le goût du travail bien fait et la communication permanente entre l'équipe dirigeante et la Commune.

Si l'on veut bien prendre la peine de s'attarder à une lecture, peu confortable il est vrai, on découvre des documents rares comme cette affiche du 2 mars 1871, imprimée à Lille et intitulée « Déchéance de Napoléon III et de sa dynastie », ou touchants comme cette affiche de la Commune, datée du 3 prairial an 79, « *Le peuple de Paris aux soldats de Versailles* » (n°395). D'autres œuvres ont un caractère artistique affirmé. C'est par exemple une gra-

vure à l'eau forte de Martial Potémont, *Dépêches*, sur la guerre de 1870 qui présente en une composition très moderne des informations manuscrites vraies et fausses s'entassant sous une vue des forts entourant Paris ou une lithographie coloriée de Nix, d'un humour à la Daumier, intitulée *Les Beaux jours de la Commune, demandez la question des loyers*, où l'on voit des bourgeois affolés se pressant pour lire une affiche. Les photographes Bruno Braquehais et Alphonse Liébert témoignent de l'omniprésence des affiches dans les rues de la capitale.

Le dispositif de l'exposition, un peu éclaté au point de vue chronologique permet cependant des angles de vue intéressants comme *Ecrire, lire, agir pendant la Commune à Paris*: Louise Michel et Prosper Lissagaray sous la direction de Béatrice Fränkel, une des quatre organisatrices de cet ensemble revigorant.  ED

**Affiche-Action, quand la politique s'écrit dans la rue, Hôtel des Invalides jusqu'au 24 février 2013, tous les jours sauf 25 décembre, 1er janvier et 1er lundi de chaque mois, de 10 h à 17h. Entrée 3 à 5 euros. Catalogue, 24 euros.**

**LA CARTE 2013 DE L'ASSOCIATION EST ENVOYÉE AUX AMIS QUI ONT PAYÉ LEUR COTISATION.**



### SOIRÉE DES MERLES MOQUEURS

L'Association Les Merles moqueurs organise une soirée à « La Commune de Paris », le vendredi 26 avril 2013. L'animation (prise de parole des Amis de la Commune, chansons de la Commune, musique de Riton-la-Manivelle, court spectacle, etc.) aura lieu à « l'ancienne piscine » (devant la mairie) de Livry-Gargan, à partir de 20h.  **MARC LAGANA**

### LE CHÊNE DE COURBET REJOINDRA LE MUSÉE D'ORNANS

#### Quatre millions d'euros.

C'est la somme que le conseil général du Doubs a réunie pour acheter à un collectionneur japonais *Le Chêne de Flagey*, une huile sur toile peinte en 1864 par Gustave Courbet. 1 200 particuliers ont répondu à la souscription publique par des dons allant de 5 euros à 6 000 euros, soit 100 000 euros au total. Une soixantaine d'entreprises mécènes ont apporté la somme de 2,5 millions d'euros.

Enfin, l'Etat, la région et le département ont réuni 1,3 mil-



lion d'euros. Le 1<sup>er</sup> décembre, un chêne a été planté symboliquement dans le village de Flagey, là où se trouvait le modèle de Courbet. Grâce à cette souscription, le tableau rejoindra la collection du Musée d'Ornans, comme l'avait souhaité Juliette Courbet, la sœur du peintre, il y a plus d'un siècle. 

### DE LA PART D'UNE ADHÉRENTE MONTMARTROISE

Suite à l'article de John Sutton consacré à Jérôme Gulon, dans notre numéro 52 de *La Commune*, pages 25 à 27, Mme Yvette S. a trouvé et photographié la mosaïque consacrée à Varlin, au 9 place Jean-Baptiste Clément, dans le XVIII<sup>e</sup>

arrondissement de Paris. Cela vaut bien quelques cerises et de chaleureux remerciements. 



### LE BRUIT DES COMMUNARDES

La maison d'édition, *Le bruit des autres*, sortira le *Petit Dictionnaire des Femmes de la Commune de Paris, les oubliées de l'histoire*, début mars 2013, pour la Journée Internationale des femmes. Ce travail de compilation et de recherche, entrepris sous l'impulsion opiniâtre de Claudine Rey et la participation active d'Annie Gayat et Sylvie Pépino, a abouti. Plus de 850 femmes y figurent pour avoir pris part de façons très diverses à la Commune ; l'image des femmes accompagnant leur mari ou leur père aux barricades s'en trouve modifiée ; on les voit aussi militantes, oratrices de club et combattantes. Cette liste est loin d'être exhaustive, mais elle permettra, nous l'espérons, aux curieux, lecteurs ou chercheurs de prolonger ce travail de mémoire et de produire une analyse critique. Des portraits illustrent ce dictionnaire, en majorité femmes du peuple au regard parfois lointain, souvent fier, photographiées par Eugène Appert pour mieux les surveiller. Quelle belle rencontre entre le nom de l'éditeur « le bruit des autres\* », et nous, « Amis de la Commune » qui voulons sortir de l'oubli et réhabiliter le « bruit » des communardes !

 **ANNIE GAYAT**

\*« Mon corps est fait du bruit des autres » Antoine Vitez

**L**a publication des *Souvenirs et Aventures de ma vie*, texte généreusement attribué à Louise Michel par Mme Josiane Garnotel, a fait l'objet d'un compte rendu dans le bulletin du 3<sup>e</sup> trimestre 2012, lequel suscite de ma part les plus expressives réserves. J'avais fait paraître, en 2006, *La déportation de Louise Michel*, ouvrage dans lequel je m'attachais à restituer le récit le plus fidèle et le plus complet possible du long séjour de la déportée Louise en Nouvelle-Calédonie, prenant bien soin de séparer les faits avérés des inventions forgées par quelques-uns de ses thuriféraires, trop zélés pour être honnêtes. J'y affirmais — sans être à ce jour contredit, que Louise Michel n'avait pas écrit le premier mot de ses soi-disant *Souvenirs...* parus en feuilleton dans *La Vie Populaire*, après sa mort. Je persiste. *Les Souvenirs...* sont un faux grossier dont l'artisan est un auteur prolix et inventif, Arnould Galopin, que les scrupules n'étouffent pas. Cette œuvre posthume de Louise, contrairement à ses précédents ouvrages, n'est qu'un fatras d'approximations, d'erreurs, d'inexactitudes, d'énormités même. La chronologie des événements y est systématiquement maltraitée. La géographie des lieux, superbement ignorée. La toponymie est globalement inventée, les noms des personnages sont hautement fantaisistes. Souvent ridicules, la plupart des scènes décrites n'ont pas existé.

Louise Michel a subi sa déportation en enceinte fortifiée sur la presqu'île Ducos, elle n'était pas au bagne de l'île Nou. Elle n'a jamais été menacée, encore moins molestée.



Elle n'a pas tâté du quartier des incorrigibles, lequel n'existe pas sur la presqu'île. Et quand l'inventeur des *Souvenirs...* aborde les Kanaks, il se surpasse. En réalité, Louise Michel n'a jamais tenu d'école clandestine pour les enfants Kanaks, ni dans une grotte, ni ailleurs. Et pour cause : réservée aux seuls déportés, la presqu'île était strictement interdite aux tribus Kanak. Tordons encore le cou à une allégation mensongère qui, à force d'être répétée, est tenue pour parole d'évangile. Si, quasiment seule parmi les déportés, Louise Michel l'a regardé avec sympathie, elle n'a en rien préparé ou encouragé le soulèvement Kanak de 1878, enfermée qu'elle était dans une enceinte fortifiée à plusieurs dizaines de kilomètres du théâtre de la Révolte.

La mémoire de Louise Michel n'a rien eu à gagner à la publication des *Souvenirs...* car si l'on prête crédit à ce récit, on doit convenir que la Grande citoyenne était une affabulatrice à l'imagination débridée, une mythomane gagnée par la sénilité. Ce qui est faire injure à la vérité et à sa réputation. Femme d'honneur et de conviction, éprise de justice, Louise Michel ne se serait certainement pas reconnue dans la caricature d'elle-même présentée aux lecteurs de *La Vie Populaire*.

Morte d'épuisement en janvier 1905 à Marseille, Louise Michel a été, sur la fin de sa vie, la victime d'un entourage peu scrupuleux qui lui a fait multiplier déplacements et conférences harassants au mépris de sa santé. Ce même entourage dans lequel figurait Arnould Galopin qui a construit une légende dorée

totale­ment fabri­quée. Un siècle après, le meilleur hom­mage que l'on pour­rait porter à la « Bonne Louise » serait de lui rendre sa vé­rité, quitte à renon­cer à la mythifier.

**JOËL DAUPHINÉ**

**Agrégé d'histoire, docteur ès lettres, Joël Dauphiné, qui a séjourné près de vingt ans en Nouvelle-Calédonie, est un des spécialistes de l'histoire calédonienne. Il a publié un certain nombre d'ouvrages, dont *Les spoliations foncières en Nouvelle-Calédonie à Paris en 1931*, *Canaques de La Nouvelle-Calédonie à Paris 1931*, *L'évasion de Rochefort et... La Déportation de Louise Michel* (Les Indes savantes, 2006).**



**LOUISE MICHEL**  
**PRISE DE POSSESSION**

Ce petit livre fait partie d'une nouvelle collection de

courts volumes à couverture noire d'une maison d'édition, fondée en 2009, sortant de l'oubli des classiques révolutionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle aujourd'hui introuvables ou tombés dans l'oubli : Saint-Simon, Elisée Reclus, Victor Hugo, Auguste Blanqui, Paul Lafargue, Louise Michel.

Dans ce texte, qui reprend les conférences que Louise Michel a faites dans ses tournées à travers toute la France jusqu'à la fin de sa vie à la manière de Flora Tristan, une autre militante révolutionnaire\*, s'exprime une certaine lassitude devant la résignation du peuple à accepter sa servitude. Elle veut lui ouvrir les yeux sur ses illusions électorales : *« les urnes ont vomi assez de misères et de honte. Au vent les urnes, place à la sociale ! Le monde à l'humanité. »*

Dans un style flamboyant, lyrique, fait d'images, de questions posées à son auditoire et d'appels à l'indignation et à la révolte, elle prophétise la fin prochaine de l'exploitation et son secret espoir de voir de son vivant l'avènement d'un monde plus juste.

Éditions d'ores et déjà

**PAUL LIBSKY**

\* Flora Tristan (1803-1844), *Le Tour de France*, La Découverte, 1980.



**AUGUSTE BLANQUI**  
**QUI FAIT LA SOUPE**  
**DOIT LA MANGER**

La même maison d'éditions propose deux textes de Blanqui que trente-quatre ans séparent et dont la lecture reste, par la vigueur du style et la fermeté de la pensée, fort stimulante encore pour un lecteur d'aujourd'hui.

Le premier, daté de 1834, donne son titre au recueil ; c'est une violente dénonciation de la propriété de la terre et des moyens de production qui réduit le peuple à l'esclavage et la misère, et le rend aussi incapable de reconnaître ses véritables intérêts qu'impuissant à les défendre.

Dans le second, *Instructions pour une prise d'armes*, écrit en 1868, soit trois ans avant la Commune, Blanqui,

fort d'une vie de combats, analyse les journées de juin 1848. Il fustige, avec une ironie désolée, l'impréparation des ouvriers, leur absence de toute organisation et de toute solidarité entre les différentes barricades. Il raille les intellectuels, plus prompts à écrire qu'à agir et à encadrer l'insurrection. D'un échec que la faiblesse du gouvernement d'alors ne rendait pas prévisible, il déduit la nécessité d'un entraînement du peuple aux armes, une sorte de service militaire obligatoire qui seul peut lui assurer la liberté.

Il envisage un commandement militaire dès le début de l'insurrection et réfléchit au bon usage du terrain, des armes, de la psychologie des soldats de métier, pour assurer la victoire d'une révolution prochaine.

Au moment de la Commune cependant, Blanqui était, une fois de plus, emprisonné, et Thiers refusa son échange contre soixante-quatorze otages. Marx, son vieil ennemi au sein du mouvement révolutionnaire, considéra que « Blanqui était le chef qui avait manqué à la Commune. »

Éditions d'ores et déjà

### LES OUVRIERS DU LIVRE ET LA COMMUNE

Dans le bulletin d'octobre dernier de l'Institut CGT d'histoire sociale du Livre parisien est paru un intéressant article de Roger Dedame consacré aux ouvriers du Livre pendant la Commune.



Alors que le gouvernement ouvrier s'active à promulguer des mesures radicales et urgentes qui feront date, les chambres syndicales des corporations du Livre ne s'impliquent pas. La Chambre typographique sous la présidence d'Achille Baraguet adhère « à la Commission de conciliation du Commerce, de l'Industrie et du Travail créée par l'Assemblée de la République de Thiers sur une base paritaire et chargée de veiller aux bons rapports entre

patrons et ouvriers. Durant le siège...une délégation dont faisait partie Baraguet se rendit à Versailles pour proposer à Thiers — qui l'avait démagogiquement reçue — de faire de la capitale un département à statut spécifique, d'en confier exclusivement le maintien de l'ordre à la Garde Nationale, de rouvrir les forts à l'armée...et de dissoudre la Commune avant d'organiser de nouvelles élections ». Malgré cela, Baraguet fut arrêté après la Semaine sanglante avant de bénéficier d'un non-lieu.

819 ouvriers du Livre ont été enrôlés dans la Garde nationale, 1354 professionnels des métiers graphiques furent poursuivis. Il reste à étudier leur rôle dans les groupes de lutte, dans les journaux révolutionnaires et jusque sur les barricades. Outre Varlin dont l'action est bien connue, quatre d'entre eux exercèrent des responsabilités politiques au Comité central de la Commune. Louis Debock fut directeur et André Alavoine directeur-adjoint de l'Imprimerie Nationale et surent protéger les Archives du saccage des troupes versaillaises.

Maison du Livre

94 boulevard Blanqui Paris 75013

tel. 01 43 31 53 51

# La Commune

## DANS CE NUMÉRO



### Édito

Que 2013 soit l'année de la réhabilitation . 2

### L'événement

Manifestation de l'Assemblée nationale au Sénat . 3

### Notre Association

Rencontres . 4-5

2012 en Pays de Loire . 6

Marseille - Vingt ans d'activité . 7

Luxembourg - Berry . 8-9

**Histoire** Édouard Vaillant . 10

### Actualité

Lorànt Deutsch, une histoire pas commune . 14

Saint-Ouen : inauguration . 16

Châtellerault : commémoration de la laïcité . 18

Hommage à Ladislav Kijno . 18

### Culture

Un important bronze de Dalou . 20

Verlaine emprisonné . 21

Victor Hugo de retour à Besançon . 22

Nouvelle-Calédonie, baigne oublié ? . 23

La Commune toujours présente à Montmartre . 24

Expo d'affiches : La Commune à l'honneur . 26

**Lectures** 28-31

*Le bruit des communardes*

A propos d'un texte attribué à Louise Michel

*Prise de possession*

*Qui fait la soupe doit la manger*

*Les ouvriers du Livre et la Commune*

---

**Directeur de la publication :** Claude Willard

**Ont participé à ce numéro :** Rémy Barbier, Françoise Bazire, Georges Beisson, Gilbert Bertolini, William Blanc, Michèle Camus, Joël Dauphiné, Eugénie Dubreuil, Charles Fernandez, Annie Gayat, Michel Kadouch, Marc Lagana, Paul Lidsky, Alain Lepage, Yves Lenoir, Sylvie Pépino, Michel Pinglaut, Claudine Rey, Jean-Louis Robert, Jean-Claude Sardin, John Sutton, Nicole Tordjman

**Coordination :** Michèle Camus - **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier

**Impression :** Imprimerie Maugein - ISSN : 1142 4524

---

**Le prochain bulletin (54)** paraîtra en avril 2013

Date limite pour faire parvenir vos articles : 15 mars 2013

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91  
amis@commune1871.org | www.commune1871.org